

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 12 (1973-1974)  
**Heft:** 49

**Rubrik:** Fête du 1er août en Belgique et au Grand-Duché

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# FETE DU 1<sup>er</sup> AOÛT EN BELGIQUE ET AU GRAND-DUCHE

## A BRUXELLES

Comme de coutume, c'est l'Union Suisse qui s'est chargée de l'organisation de notre Fête Nationale, célébrée, cette année, le samedi 28 juillet, dans la salle de la Rotonde des Etablissements Meli, au Heysel. Cette salle se prête incontestablement mieux que la précédente à notre manifestation et dès le début il y régna une atmosphère sympathique, qui devint rapidement euphorique, surtout lorsqu'elle fut comble.

Les finances de l'Union Suisse étaient, cette année, plus florissantes que l'an dernier, ce qui lui permit d'engager un groupe de 6 jodlers du Club de Ste-Croix. Ces 6 compatriotes, descendus de leur Jura, nous apportèrent non seulement leurs chants, exécutés de façon parfaite, mais aussi toute leur gentillesse et leur bonhomie. Ils participèrent pleinement à cette soirée et ont grandement contribué à sa réussite.

Dans son discours traditionnel, S.E. M. Henri Monfrini, Ambassadeur de Suisse, a décrit magistralement la situation actuelle, tant économique que politique, de notre pays. On pourra en lire d'autre part de larges extraits. Après la diffusion du discours du Président de la Confédération, M. Roger Bonvin, écouté avec beaucoup d'attention comme le précédent exposé, ce fut la vente, puis le tirage des billets de la tombola.

Grâce à la générosité de nombreuses firmes et des membres de l'Union Suisse, il y eut beaucoup de gagnants, donc des heureux. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à son succès et nous ont ainsi aidé à couvrir une partie des frais de cette soirée. Ce sont les voyages Travex, Brown Boveri & Co, Montres Richard s.a., Swissair s.a., Emmentalh Bruxelles sprl, Office National Suisse du Tourisme, Compagnie d'assurance La Bâloise, Suchard s.a., Nestlé s.a., Kraft Food/Franco-Suisse s.a., vins Jean Burton, Assurances Winterthur s.a., Kreditbank s.a., Banque de Bruxelles, Hôtel Atlanta, Hôtel Lendi, CFF service marchandises, restaurant Meli, Transports Natural s.a., Wander s.a., Mercator s.a., ainsi que nos membres : S.E. l'Ambassadeur Paul Wurth, M. le Ministre Pierre Cuenoud, M. le Consul Albert Sandoz, M. et M<sup>me</sup> J.-H. Stiévenard, M. E. Piaget, M. C. Anatra, M<sup>me</sup> Bolle, M<sup>me</sup> L. Meyer, M. A. Guinand, M<sup>elle</sup> Wasen, M. A. Habegger, Melle, Bernheim, M<sup>me</sup> Tribelhorn et le Club des Jodlers de Ste-Croix. A tous un très chaleureux merci.

Puis ce fut le déchainement musical et rythmique de l'orchestre Marc Ferry qui entraîna jeunes et moins jeunes dans une folle sarabande jusqu'aux petites heures de l'aube. Il paraît même qu'alors que le soleil avait déjà dépassé la ligne de l'horizon, certains Bruxellois, noctambules ou à peine éveillés ont eu le plaisir d'entendre une aubade d'excellents jodels, aux envi-



rons de la Porte de Namur. Le dimanche soir, dans la Petite rue des Bouchers, les jodlers de Ste-Croix donnèrent une sérénade fort appréciée par les hippies et tous les visiteurs de ce sympathique quartier. Nos jodlers ont vraiment rempli leur mission avec une conscience égale à leur talent.

Parmi les personnalités qui furent des nôtres le samedi soir, il nous est agréable de pouvoir citer, en plus de M. l'Ambassadeur et de Madame Monfrini, M. l'Ambassadeur et Madame Paul Wurth, le nouveau Conseiller d'Ambassade et Madame Stettler, M. le Consul A. Sandoz, Madame Ilse Frei, gracieuse déléguée de la Société suisse d'Anvers, entourés par de nombreux membres et de fidèles amis.

Brg.

## A ANVERS

C'est dans le magnifique et désormais traditionnel cadre du WITHOF à Brasschaat que nous nous sommes réunis à l'occasion de notre fête nationale. Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et Madame Monfrini ont honoré cette soirée de leur présence. Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir parmi nous Monsieur le Consul et Madame Meyer, Monsieur le Vice-Consul et Madame Dessauges, Monsieur Settler, Conseiller d'Ambassade et Monsieur Berger, Président de l'Union Suisse.

Après que Monsieur Bohner, notre Président, eut souhaité la bienvenue à tous, Monsieur l'Ambassadeur prit la parole et

nous donna un aperçu des événements actuels en Suisse sur le plan politique, économique et international.

Quelques paroles amicales nous furent adressées par Monsieur Seeldraeyers, Président des Anciens Combattants; ces paroles furent suivies de la retransmission du message adressé par le Président de la Confédération, Monsieur Roger Bonvin, aux Suisses de l'étranger à l'occasion de la fête nationale.

Après les hymnes nationaux, toute l'assistance se retrouva dans les jardins du Withof pour admirer le feu d'artifice qui fut particulièrement réussi.

Le dynamique orchestre «The LORIE'S» se chargea d'animer la soirée dansante, pendant laquelle jeunes et moins jeunes fraternisèrent au rythme de la bamba et de la farandole...

## A BRUGES

Le nouvel HOLIDAY INN, Boeveriestr. 2 à Bruges, unique par son architecture, a organisé à l'occasion du 1<sup>er</sup> août, un dîner typiquement suisse, arrosé des meilleurs crus de nos coteaux.

## A LUXEMBOURG

«La colonie suisse au Grand-Duché de Luxembourg a commémoré samedi 28 juillet la fête nationale de 1973 dans le merveilleux cadre des caves Saint-Martin à Remich.

Plus de cent compatriotes et des amis de la Suisse s'étaient rendus dans cette cité des bords de la Moselle et parmi eux on relevait la présence de M. Olivier Rossy, Consul, M. Fritz Läng, Vice-Consul, M. Hauser, président du Cercle suisse.

En l'absence de l'Ambassadeur de Suisse, M. Rossy offrit tout d'abord un excellent champagne des caves Saint-Martin, servi sur la terrasse décorée de lampions aux couleurs suisses.

Toute l'assistance se rendit ensuite dans la vaste salle ornée de drapeaux et de lampions autour de tables richement garnies.

Après les paroles de bienvenue prononcées par le président du cercle, M. Rossy s'adressa à l'assemblée pour remercier le Cercle suisse de son initiative d'organiser la fête nationale et transmettre les vœux du gouvernement suisse aux Suisses de l'étranger.

Après cela, on écouta l'allocution du président de la Confédération, M. Roger Bonvin, sur bande magnétique, qui fut fortement applaudi par tout le monde.

La soirée se termina dans une excellente ambiance, avec de la musique folklorique et des danses suisses.»

Amb. de Suisse

## A VERVIERS

Monsieur Albert Merz, nous communique ci-dessous le texte de son allocution prononcée le 1<sup>er</sup> août, dans les salons du Grand-Hôtel à Verniers.

*Ma tâche et ma joie, aujourd'hui 1<sup>er</sup> août 1973, seront de rendre une nouvelle fois hommage à notre Patrie, dont nous célébrons la fête nationale. Je remercie nos compatriotes Mme & M. Meng, qui, comme par le passé, ont assuré la réussite de cette manifestation. Je remercie également tous ceux, compatriotes et amis belges qui ont désiré s'associer à nous dans l'évocation des grands moments de sublimité qui ont décidé du sort de la Suisse : à savoir ce destin que représentent nos institutions, le rôle et la place tenus par notre pays dans le concert des nations, le plus farouchement attachées à la Paix. C'est dans le souvenir des sacrifices et des efforts consentis par nos prédecesseurs que nous trouvons la force de volonté de ne jamais trahir la cause qu'ils ont défendue. Et l'œuvre entreprise demeurera sacrée pour nos cœurs et féconde entre nos mains. Nous referons donc le serment qu'ils firent initialement eux-mêmes.*

*Je voudrais avoir la possibilité de citer au cours de ces évocations que je reprends d'année en année, les noms de tous les hommes valeureux aux vertus diverses, qui nous ont fourni des exemples typiques de l'âme suisse : Savants, inventeurs, littérateurs, poètes, philosophes ou humanistes à l'œuvre profondément ressentie à travers les âges, je vous apporte le tribut de mon admiration. Soyez respectés par tous ceux, qui vous suivront. Moi, je vous aurai vénérés toute ma vie durant. Et c'est encore nos paroles, ô Godfried Keller, qui éclairent en ce moment ma mémoire, alors que, dans un élan de gratitude, je me tourne vers la Belgique, notre seconde patrie.*

*Il a dit, notre cher poète « aime ton pays d'adoption, mais chéris le tien ». Ces deux fonctions, aimer l'un, chérir l'autre, ont déjà force d'habitude chez nous, Suisse à l'étranger.*

*Nous veillerons à leur réserver toujours la part de nous-mêmes qui leur revient, comme, ici déjà, au cours de cet hommage, qui reste une profession de foi à l'égard de la fraternité au-dedans et au-delà des frontières.*

*Vive la Belgique et vive la Suisse.*

Albert MERZ.



## LES 25 ANS DE L'A.V.S.

### CÉRÉMONIE AU PALAIS FÉDÉRAL

(A.T.S.) Il y a un quart de siècle, l'assurance-veillesse et survivants (A.V.S.) était mise en vigueur en Suisse. C'est en effet le 1<sup>er</sup> janvier 1948, à la suite d'un vote du peuple qui avait eu lieu le 6 juillet de l'année précédente, qu'a été créée la loi créant cette institution sociale. Une cérémonie a marqué cet anniversaire à Berne, dans la salle du Conseil national, en présence de M. Hans-Peter Tschudi, chef du Département de l'Intérieur. « 25 ans d'A.V.S., a souligné dans son discours de bienvenue M. Max Frauenfelder, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, ont modifié fondamentalement la politique sociale de notre patrie. » L'orateur a ensuite salué les personnalités présentes dans la salle qui ont contribué à la mise en place et développement de l'A.V.S., notamment l'ancien conseiller fédéral Philippe Etter, l'ancien conseiller national Robert Bratschi, et l'ancien directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, M. Arnold Saxer.

### M. Tschudi retrace l'histoire de l'A.V.S.

Le conseiller fédéral Tschudi a remonté le cours des ans pour rappeler la « pré-histoire » de l'A.V.S. 36 ans se sont écoulés depuis la première intervention parlementaire jusqu'à la réalisation de l'idée. L'orateur a rappelé les différentes phases qu'a connues notre A.V.S. depuis la première assurance de base jusqu'à la conception des trois piliers. M. Tschudi a rappelé qu'en 1949 les rentes mensuelles variaient en 40 et 65,70 F. Actuellement, la rente ordinaire simple de vieillesse est de 400 à 800 F par mois (pour ceux qui ont payé régulièrement leurs cotisations). Dès 1975, elle sera de 500 à 1 000 F par mois. L'an dernier, les bénéficiaires de rentes ont reçu des prestations pour un montant total de 3,9 milliards. Cette somme passera cette année à 6,6 milliards. « N'oublions pas, a dit M. Tschudi, que les pionniers qui élaborèrent l'article constitutionnel de 1925, la loi d'exécution de 1931, qui fut rejetée, enfin et surtout l'A.V.S. de 1948, étaient tous aussi conscients de la tâche à accomplir que nous le sommes aujourd'hui. »

« L'assurance-invalidité, a encore dit M. Tschudi, a aussi pris des proportions importantes : cette année, les dépenses dépasseront probablement pour la première fois le milliard. Il sera certainement possible de régler, dans un avenir proche, les deux assurances, A.V.S.-A.I., dans une seule et même loi, vu leur connexité. D'autre

QUE VOUS AYEZ A EXPEDIER,  
DES ENVOIS MINI OU MAXI  
VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A

**natural**

TOUJOURS  
VOUS BENEFICIEZ  
D'UN SERVICE INDIVIDUEL.  
A NOTRE EPOQUE,  
CELA SE FAIT RARE...